



Les séjours du Président de la République du Cameroun, Son Excellence Paul BIYA et de son épouse dans certains pays étrangers font, depuis un certain temps, l'objet des agissements et de manifestations agressifs, violents et incontrôlés, organisés par certains camerounais dans la diaspora, souligne le Ministre de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement.

Alors que les choses se précisent du côté de Genève, où les militants de la **Brigade-Anti Sardinards (BAS)** et ses alliés ont juré de « capturer vivant » le Président Paul BIYA à l'hôtel Intercontinental où il résiderait, au cours d'une « **manifestation géante** » dont l'autorisation de l'Etat suisse a déjà été accordée, le gouvernement camerounais multiplie des appels à l'ordre.

[A la suite de l'ambassadeur du Cameroun en Suisse](#) qui a appelé les Camerounais vivant en Suisse et dans les pays voisins de se détourner de cette manifestation projetée à l'effet de troubler le séjour privée de Paul BIYA, René Emmanuel SADI monte aux créneaux.

Dans un récent [communiqué du Gouvernement](#), le Mincom, Porte-parole du gouvernement estime qu'une telle manifestation est « **d'une gravité notoire** ». « *Le président de la République est une institution consacrée par la Constitution, qui dispose, en son article 5, alinéa 1 que, « le Président de la République est le Chef de l'Etat », et en son article 8, alinéa 1 que, « Le Président de la République représente l'Etat dans tous les actes de la vie publique »* », rappelle le Ministre de la Communication.

« C'est donc dire, poursuit-il, qu'attenter à la personne du Chef de l'Etat, c'est porter atteinte au Cameroun et aux Camerounais dans leur ensemble ».

Pour le Membre du gouvernement, la manifestation en projet relève des exactions ourdies et orchestrées par des groupuscules hétéroclites et visiblement mal inspirés et dont se désolidarisent tous les Camerounais de bonne volonté et animés d'un esprit patriotique, conscients de leur responsabilité, et de la sacralité de la **fonction de Président de la République**.